



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 32

ARBITRES EN RESERVE WEEK- END DU 30 & 31/03/2019

- D 2 : VALES Sylvain
- D 3 : KAYA Bunyamin

INFORMATION INDISPONIBILITES

La C.D.A vous rappelle que les indisponibilités (effectuées à partir de votre compte My FFF) sont prises en compte, au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Elle vous rappelle aussi que, lorsque vous avez une **indisponibilité de dernière minute**, de prendre contact **IMPERATIVEMENT** avec :

- 1°) - La Permanence Sportive (voir sur le site du District)
- 2°) - Le Désignateur ou à défaut Le Président de la C.D.A.
- 3°) - Si vous avez un justificatif, l'adresser à la Commission des arbitres :
arbitres@drome-ardeche.fff.fr

Soyez donc plus vigilants, car l'application du règlement intérieur sera mise en vigueur.

FORMATION CONTINUE DES ARBITRES D1, D2, D3, D4, D5 ET AA (SEANCE DE RATTRAPAGE)

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion de rattrapage des arbitres classés D1, D2, D3, D4, D5 et AA aura lieu le samedi 30 mars 2019 au siège du District Drôme-Ardèche de Football à GUILHERAND-GRANGES.

Rendez-vous à 8h30 très précises. La réunion prendra fin à 13h00.

Se munir du matériel prise de note.

La présence à l'intégralité cette demi-journée de formation est OBLIGATOIRE.

Ordre du jour :

- Informations du Président de la CDA
- Point sur les désignations
- Point technique
- Questionnaire des connaissances théoriques (QCM)

ARBITRES D1

AARAB	MOUNIR
GRANGE	CEDRIC
KERBOGHOSSIAN	PIERRE
SALARD	KEVIN
TENA	FABIEN

ARBITRES D2

TARARE	SEBASTIEN
--------	-----------

ARBITRES D3

BEGOT	SEBASTIEN
JUSTIN	ALEXIS
MALOSSE	SEBASTIEN
PRINTEMPS	MICKAEL

ARBITRES D4

ABACHKIA	SABER
ALBERT	FANNY
AMEUR	ZOUHAIER
AMROUNE	SAMIR
BONNAUD	ADRIEN
BOTTEX	RICHARD
CABRITA	JEAN JEROME
CARROUGE	ROMUALD
DEYGAS	PHILIPPE
FARIA CARVALHO	BRUNO
GARNIER	VIVIEN
GHARIBIAN	STEPHANE
GONCALVES	YOANN
KODHAI	ADEL
LAMBERT	REMI
LECAT	KEVIN
MARZULLO	JEREMY
MATHE ROUSSEL	JEAN LUC
MIGUEL	DAVID
NAICH	MOSTAFA
PIGNON	KEVIN
ROMDHANE	AYMEN
RODRIGUES DE OLIVIERA	JAO

ARBITRES D5

BOUHMADI	SAID
CAMPELLO	MAXIME
GAILLARD	ENAEL

GHEBBARI	JEREMY
GHEBBARI	JIMMY
KHIATI	NACER
MORET	JAMES
ORHAN	EMRE
PERGE	DAVID
TIRAS	LOKMAN

ARBITRES-ASSISTANTS

BENOIT	CHRISTOPHE
COLISSON	ARTHUR
GRASSET	GUILLAUME
TOURELLE	CYRILLE
ASTIER	ANTOINE
ELAKHMAIRI	MUSTAPHA
SABOUR	AZEDDINE

AVIS AUX ARBITRES (TOURS DE COUPES EN JEUNES ET EN FEMININES)

La C.D.A vous rappelle que, lors des **TOURS de COUPES**, que se soit en jeunes (**U15, U17 , U19**) ou que se soit en **Féminines.....**, « **IL N'Y A PAS DE PROLONGATIONS** » à la fin du temps réglementaire..... (80 ' pour les U15 et 90' pour les autres catégories) et ne pas tenir compte se que vous demande la tablette. Merci d'en prendre note.

RAPPEL PROCEDURE DE LA FMI

La CDA a constaté ces derniers temps, beaucoup trop d'erreurs lors de la saisie de la FMI.....

Score inversé, Remplaçants non notés, Inversement des Sanctions Administratives etc.....

Elle vous rappelle donc, qu'à la fin de la rencontre, avant de faire signer la feuille de match et **uniquement dans le vestiaire de l'arbitre** :

- 1°) - La présence **OBLIGATOIRE** des **deux** Capitaines (chez les adultes) ou des **deux** Coachs (chez les jeunes).
- 2°) - Leur signifier les faits de match pour éviter toute erreur avant de les faire signer.
- 3°) - **Clôturer impérativement** la feuille de match informatisée avec votre code avant de quitter votre vestiaire.

Soyez plus vigilants, car des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera mise en vigueur.

COURRIERS DES ARBITRES

- BILLON Philippe : Erreur de saisie sur FMI en D 4 du 10/03/2019, lu et noté
- MARZULLO Jérémy : Rapport sur une exclusion en D 5 du 10/03/2019, lu et noté
- SALARD Kevin : Mail sur son indisponibilité et sur son absence à la séance de rattrapage du 30/03/2019, lu et noté, dans l'attente du Certificat Médical, prompt rétablissement
- AMROUCHE Yan : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- TOURELLE Cyril : Planning d'indisponibilité du 16 & 17/03/2019, lu et noté
- DOS SANTOS Manuela : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement

- JUSTIN Alexis : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- DEBBAGHI Karim : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- BOURGOUIN Thibault : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement et bon courage
- YESILTEPE Dursun : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- ZERGIT Mohamed : Attestation sur l'honneur d'indisponibilité du 16/03/2019, lu et noté
- KHIATI Nacer : Indisponibilité tous les samedis matin pour raison professionnelle, lu et noté
- CARROUGE Romuald : Rapport circonstancié sur exclusion en D 4 du 17/03/2019, lu et noté
- BONNEVAY Ludovic : Information sur l'éducateur de d'annovay suite à un problème informatique, lu et noté
- ACHOURI Youssef : Demande d'information sur sa rencontre en D 5 du 17/03/2019, lu et noté

PRESENCE DES EDUCATEURS

Rappel aux arbitres Jeunes et adultes

La vérification de la présence des éducateurs est obligatoire dans les catégories suivantes :

U15 D1 et D2, U17 D1 et D2, U19 D1, Seniors D1 et D2, aussi la CDA vous demande de prendre le temps de vérifier à chaque rencontre, que l'éducateur validé par la commission du statut des éducateurs, publié sur le site du District, soit bien le bon sur la FMI et sur le banc.

Merci de bien le noter dans la FMI dans la rubrique règlements locaux.

Des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera faite.

INFORMATIONS RAPPORTS DISCIPLINAIRES

ATTENTION : Depuis le lundi 10 septembre 2018, Tout Rapport concernant la Commission de Discipline doit être envoyé dans les 48 Heures uniquement à la d'adresse ci-dessous :

« discipline@drome-ardeche.fff.fr »

Y compris lorsque que vous mettez un carton rouge à la suite de deux cartons jaunes ainsi que lorsque vous mettez un éducateur ou toute personne du banc de touche derrière la main courante c'est-à-dire l'expulser.

INFORMATION SUR RAPPORT SUITE A UN CARTON ROUGE

Lorsque vous faites un rapport disciplinaire pour un CARTON ROUGE, suite à un tacle irrégulier qui a entraîné une blessure de l'adversaire, il vous est demandé de bien préciser sur le dit rapport, si le joueur blessé est sorti du terrain sans avoir repris le jeu par la suite.

Ceci est très important pour la Commission de Discipline.

COURRIERS DES CLUBS

- US Vallée du Jabron : Mail concernant le changement de terrain en D 5 du 17/03/2019, lu et noté
- FC Turquoise : Demande de remboursement rencontre D 5 du 10/02/2019, lu et noté, le nécessaire sera fait
- US Vallée du Jabron : Mail concernant le changement de terrain en Féminines du 17/03/2019, lu et noté
- AS La Sanne St Romain de Surieu : Demande d'arbitre en U 15 du 30/03/2019, lu et noté, votre demande sera éxaucée selon la disponibilité de notre effectif.

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT